

Réf: Dossier N° 035770

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OASIS TAXI »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE CITE SAKO non loin du Collège Pierre Legrand , Lot 289, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OASIS TAXI »

Objet : > Transport public, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créé- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement Prestation de services

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE CITE SAKO non loin du Collège Pierre Legrand , Lot 289, Ilot 35

Dirigeant(s) : M OULARE LANCINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05051 du 08/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24887/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

